

## 236635-2026 - Competition

### France – Architectural services for buildings – Accord-cadre de maîtrise d'oeuvre portant sur des opérations de restructurations et de rénovations énergétiques de gymnases

OJ S 68/2026 08/04/2026

Contract or concession notice – standard regime - Change notice

Services

## 1. Buyer

---

### 1.1. Buyer

Official name: Ville de Rennes

Email: [scp-commandepublique@rennesmetropole.fr](mailto:scp-commandepublique@rennesmetropole.fr)

Legal type of the buyer: Body governed by public law

Activity of the contracting authority: General public services

## 2. Procedure

---

### 2.1. Procedure

Title: Accord-cadre de maîtrise d'oeuvre portant sur des opérations de restructurations et de rénovations énergétiques de gymnases

Description: La Ville de Rennes possède un patrimoine d'un peu plus de 50 gymnases. Une part importante de ce parc a été construit dans les années 70-80 et présente pour un nombre important d'équipements, des fonctionnalités inadaptées aux usages, des états de vétusté avancés et de faibles niveaux de performance énergétique au regard des enjeux de transitions écologiques actuels et des obligations du Décret Tertiaire. La collectivité a élaboré un Schéma Directeur des Équipements Publics, en priorisant la restructuration d'un certain nombre de ces complexes sportifs couverts. L'objectif du présent accord-cadre est de pouvoir augmenter la capacité de la Ville de Rennes à procéder à des opérations de restructurations-rénovations énergétiques de gymnases, devenus prioritaires dans un délai resserré. Différentes typologies de gymnases seront concernées par cet Accord-Cadre : salles multisports, gymnases de type B (salle d'environ 600m<sup>2</sup>), gymnases de type C (salle d'environ 1 000m<sup>2</sup>), salles spécialisées (tennis, DOJO...) Les opérations de rénovation pourront intégrer des thématiques variées (rénovation énergétique / restructurations fonctionnelles / mise en accessibilité / installation de centrales solaires photovoltaïques...). L'objectif de l'Accord-Cadre serait un rythme de 2 à 3 gymnases livrées par an

Procedure identifier: 91d53bb8-657d-40e6-a982-6d9364c3b2b9

Type of procedure: Negotiated with prior publication of a call for competition / competitive with negotiation

The procedure is accelerated: no

#### 2.1.1. Purpose

Main nature of the contract: Services

Main classification (cpv): 71221000 Architectural services for buildings

Additional classification (cpv): 71221000 Architectural services for buildings

#### 2.1.2. Place of performance

Postal address: Gymnases du territoire de la Ville de Rennes

Town: Rennes

Postcode: 35000

Country subdivision (NUTS): Ille-et-Vilaine (FRH03)

Country: France

#### 2.1.4. General information

Additional information: La procédure de passation utilisée est : la procédure avec négociation. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2124-3, R. 2124-3 et R. 2161-12 à R. 2161-20 du code de la commande publique. à l'issue de la phase d'examen des candidatures, le nombre de candidats admis à présenter une offre sera limité. Au minimum 3 et au maximum 5 candidats participeront à la phase de dépôt des offres, sous réserve d'un nombre suffisant de candidats satisfaisant aux critères de sélection. L'accord-cadre avec montant maximum est passé en application des articles L. 2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-8 et R. 2162-10 du Code de la commande publique. Il donnera lieu uniquement à la conclusion de marchés subséquents. Il sera attribué à un maximum de 2 opérateurs économiques (sous réserve d'un nombre suffisant d'offres). Chaque marché subséquent à conclure sera constitué des éléments de mission de base de la catégorie des opérations de réhabilitation de bâtiment (Aps-Apd, Pro, Pc-Apd, Amt, Visa, Det, Aor) ainsi que des éléments de mission suivants (sachant que pour chaque marché subséquent seulement certaines d'entre elles pourront être sélectionnées) : Diag (études de diagnostic), Opc (ordonnancement, pilotage et coordination), Ssi partielle (coordination sécurité incendie), Bim partielle (Modélisation informatique du bâtiment, démarche Bim partielle), Syn partielle (Synthèse architecturale et technique) et performance énergétique (suivi de la performance énergétique durant la garantie biennale). Les exigences minimales à respecter sont indiquées au Rc. à l'issue de la consultation, les candidats admis à présenter une offre et ayant remis des prestations répondant aux exigences de l'accord-cadre bénéficieront d'une prime d'un montant de 3 000 euros Ttc. Toutefois, le maître d'ouvrage se réserve la possibilité de réduire ou de supprimer la prime des concurrents dont les offres ne seraient pas conformes au règlement de consultation. La décision du maître d'ouvrage sera motivée et sans appel. Les rémunérations des deux maîtres d'oeuvres tiennent compte de la prime qu'ils ont chacun reçue au titre de la présente consultation Le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, ne doit pas entrer dans l'un des cas d'exclusion de la procédure de passation prévus par le code de la commande publique. L'intégralité des documents se trouve sur le profil d'acheteur. Pour retrouver cet avis intégral, déposer un pli, allez sur -Dépôt de pli sur Les <https://www.megalis.bretagne.bzh> <https://www.megalis.bretagne.bzh>. Les documents justificatifs relatifs aux capacités professionnelles, économiques et financières à fournir par les candidats sont indiqués dans le règlement de la consultation à l'article 6.1 "Documents à produire à l'appui de la candidature (phase 1 de la consultation)". Au stade de la candidature et de l'offre, aucune forme de groupement n'est imposée par l'acheteur. Après attribution de l'accord-cadre, l'acheteur pourra exiger que la forme des groupements attributaires soient des groupements conjoints avec un mandataire solidaire qui sera obligatoirement l'architecte. Si les groupements attributaires de l'accord-cadre sont d'une forme différente, ils pourront se voir contraints d'assurer leur transformation pour se conformer au souhait du pouvoir adjudicateur tel qu'il est indiqué ci-dessus. L'équipe de maîtrise d'oeuvre devra obligatoirement disposer des compétences suivantes : - Architecture ; - études techniques en structure - études techniques en fluides et performance énergétique (électricité / thermique / traitement d'air) - économie de la construction - Coordination des systèmes de sécurité incendie (C.S.S.I partielle) - Modélisation informatique du bâtiment (B.I.M partielle) - Synthèse architecturale et technique (partielle) - Vrd - études techniques en traitement acoustique - Ordonnancement, Pilotage et Coordination (Opc) Les niveaux minimums de capacités exigés pour la compétence en architecture pour l'architecte mandataire sont les suivants : - Un chiffre d'affaires minimal pour l'année 2024 ou 2025 de 500 000 euro(s) Ht - Une référence minimum en restructuration complète de gymnases (« minimas de type B ») ou

construction neuve d'un gymnase répondant aux minimas des "gymnases de Type B" (dimensions aire de jeu : 20 m x 30 m, hauteur 6, 7 ou 9 mètres, surface de +/- 600 m<sup>2</sup>) réceptionnée depuis moins de 7 ans à l'exception du mandataire (architecte) qui ne peut être membre que d'un seul groupement les autres co-traitants peuvent présenter leur candidature dans plusieurs groupements et sont invités (caractère non obligatoire) à ne pas être candidats dans plus de 3 groupements. Sous réserve des dispositions du 1er paragraphe de l'article R. 2142-26 du code de la commande publique, la composition du groupement ne pourra pas être modifiée entre la date de remise des candidatures et la date de signature de l'accord-cadre. Les compétences en traitement acoustique, Bim partielle et Opc pourront être présentées en sous-traitance, éventuellement dans plusieurs groupements, déclarée dès la candidature, ou être détenues en propre par un membre du groupement. Les autres compétences doivent obligatoirement être présentées en co-traitance. Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité d'attribuer le marché sur la base des offres initiales, sans négociation. La date de démarrage des prestations au 01/11/2026 est seulement prévisionnelle. Les critères retenus pour la sélection des candidatures sont les suivants : Qualification et qualité des moyens du candidat ou de l'équipe Qualité technique des références produites et leur adéquation avec l'objet de l'accord-cadre Les critères de sélection des offres sont les suivants : 1-Valeur technique 55.0 % 2-Prix des prestations 40.0 % 3- Performances en matière de protection de l'environnement 5.0 % L'accord-cadre est conclu pour une durée de 4 ans à compter de sa date de notification

**Legal basis:**

Directive 2014/24/EU

**2.1.6. Grounds for exclusion**

Sources of grounds for exclusion: Procurement Document

## 5. Lot

---

**5.1. Lot: LOT-0000**

Title: Accord-cadre de maîtrise d'oeuvre portant sur des opérations de restructurations et de rénovations énergétiques de gymnases

Description: La Ville de Rennes possède un patrimoine d'un peu plus de 50 gymnases. Une part importante de ce parc a été construit dans les années 70-80 et présente pour un nombre important d'équipements, des fonctionnalités inadaptées aux usages, des états de vétusté avancés et de faibles niveaux de performance énergétique au regard des enjeux de transitions écologiques actuels et des obligations du Décret Tertiaire. La collectivité a élaboré un Schéma Directeur des Équipements Publics, en priorisant la restructuration d'un certain nombre de ces complexes sportifs couverts. L'objectif du présent accord-cadre est de pouvoir augmenter la capacité de la Ville de Rennes à procéder à des opérations de restructurations-rénovations énergétiques de gymnases, devenus prioritaires dans un délai resserré. Différentes typologies de gymnases seront concernées par cet Accord-Cadre : salles multisports, gymnases de type B (salle d'environ 600m<sup>2</sup>), gymnases de type C (salle d'environ 1 000m<sup>2</sup>), salles spécialisées (tennis, DOJO...) Les opérations de rénovation pourront intégrer des thématiques variées (rénovation énergétique / restructurations fonctionnelles / mise en accessibilité / installation de centrales solaires photovoltaïques...). L'objectif de l'Accord-Cadre serait un rythme de 2 à 3 gymnases livrées par an

Internal identifier: S-PF-1801387

**5.1.1. Purpose**

Main nature of the contract: Services

Main classification (cpv): 71221000 Architectural services for buildings  
Additional classification (cpv): 71221000 Architectural services for buildings

**Options:**

Description of the options: Pour passer du forfait initial au forfait définitif de rémunération, possibilité de mise en oeuvre d'une clause de réexamen

**5.1.2. Place of performance**

Postal address: Gymnases du territoire de la Ville de Rennes

Town: Rennes

Postcode: 35000

Country subdivision (NUTS): Ille-et-Vilaine (FRH03)

Country: France

**5.1.3. Estimated duration**

Start date: 01/11/2026

Duration: 48 Months

**5.1.4. Renewal**

Maximum renewals: 0

**5.1.6. General information**

**Reserved participation:**

Participation is not reserved.

The names and professional qualifications of the staff assigned to perform the contract must be given: Not required

Procurement Project not financed with EU Funds.

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement (GPA): yes

**Information about previous notices:**

Identifier of the previous notice: 235271-2026

**5.1.9. Selection criteria**

Sources of selection criteria: Procurement Document

**5.1.11. Procurement documents**

Address of the procurement documents: <https://www.megalis.bretagne.bzh>

**Ad hoc communication channel:**

Name: AW Solutions

**5.1.12. Terms of procurement**

**Terms of submission:**

Electronic submission: Required

Address for submission: <https://marches.megalis.bretagne.bzh>

Languages in which tenders or requests to participate may be submitted: French

Electronic catalogue: Not allowed

Variants: Not allowed

Deadline for receipt of tenders: 06/05/2026 17:00:00 (UTC+02:00) Eastern European Time, Central European Summer Time

**Terms of contract:**

The execution of the contract must be performed within the framework of sheltered employment programmes: No

Conditions relating to the performance of the contract: La consultation comporte des conditions d'exécution à caractère social et environnemental détaillées au CCAP

Electronic invoicing: Required  
Electronic ordering will be used: no  
Electronic payment will be used: no

#### 5.1.15. Techniques

##### **Framework agreement:**

Framework agreement, with reopening of competition

Maximum number of participants: 2

##### **Information about the dynamic purchasing system:**

No dynamic purchase system

#### 5.1.16. Further information, mediation and review

Mediation organisation: Comité Consultatif Interrégional pour le règlement amiable des marchés publics

Review organisation: Tribunal administratif de Rennes

Information about review deadlines: La consultation du ou des contrats peut être effectuée à l'adresse de l'organisme acheteur. Les tiers justifiant d'un intérêt lésé peuvent exercer un recours de pleine juridiction en contestation de la validité du ou des contrats dans un délai de deux mois à compter de la publication du présent avis, au titre du recours créé par le Conseil d'Etat dans son arrêt du 4 avril 2014, n° 358994

## 8. Organisations

---

### 8.1. ORG-0001

Official name: Avenue-Web Systèmes

Registration number: 01A1BBDC-C6DF-4DCB-D40483842CD2A1A6

Town: Seyssinet-Pariset

Postcode: 38170

Country subdivision (NUTS): Isère (FRK24)

Country: France

Email: [publications-joue@aws-france.com](mailto:publications-joue@aws-france.com)

Telephone: +33480041260

##### **Roles of this organisation:**

TED eSender

### 8.1. ORG-0002

Official name: Ville de Rennes

Registration number: 65044

Postal address: Place de la Mairie

Town: Rennes

Postcode: 35000

Country subdivision (NUTS): Ille-et-Vilaine (FRH03)

Country: France

Contact point: APPERE Nathalie

Email: [scp-commandepublique@rennesmetropole.fr](mailto:scp-commandepublique@rennesmetropole.fr)

Telephone: 0223621010

Internet address: <https://metropole.rennes.fr/>

Buyer profile: <https://www.megalis.bretagne.bzh>

##### **Roles of this organisation:**

Buyer

### 8.1. ORG-0003

Official name: Tribunal administratif de Rennes

Registration number: 01A1BC3F-F87C-1DBC-5681A162E554C04D

Postal address: 3, Contour de la Motte Hôtel de Bizien, Cs44416

Town: Rennes

Postcode: 35044

Country subdivision (NUTS): Ille-et-Vilaine (FRH03)

Country: France

Email: [greffe.ta-rennes@juradm.fr](mailto:greffe.ta-rennes@juradm.fr)

Telephone: 0223212828

Fax: 0299635684

#### **Roles of this organisation:**

Review organisation

### 8.1. ORG-0004

Official name: Comité Consultatif Interrégional pour le règlement amiable des marchés publics

Registration number: 01A1BC51-076D-12B9-2F9484700344BD01

Postal address: 22 Mail Pablo Picasso

Town: Nantes

Postcode: 44042

Country subdivision (NUTS): Loire-Atlantique (FRG01)

Country: France

Email: [paysdl.ccira@direccte.gouv.fr](mailto:paysdl.ccira@direccte.gouv.fr)

Telephone: 0253467983

#### **Roles of this organisation:**

Mediation organisation

## 10. Change

---

Version of the previous notice to be changed

:

98f21aa4-7001-4d40-956c-e3b398aefac4-01

### 10.1. Change

Section identifier: PROCEDURE

Description of changes: Procédure: Au lieu de Accord-cadre de maîtrise d'oeuvre portant sur des opérations de restructurations et de rénovations énergétiques de gymnases. La Ville de Rennes possède un patrimoine d'un peu plus de 50 gymnases. Une part importante de ce parc a été construit dans les années 70-80 et présente pour un nombre important d'équipements, des fonctionnalités inadaptées aux usages, des états de vétusté avancés et de faibles niveaux de performance énergétique au regard des enjeux de transitions écologiques actuels et des obligations du Décret Tertiaire. La collectivité a élaboré un Schéma Directeur des équipements Publics, en priorisant la restructuration d'un certain nombre de ces complexes sportifs couverts. L'objectif du présent accord-cadre est de pouvoir augmenter la capacité de la Ville de Rennes à procéder à des opérations de restructurations-rénovations énergétiques de gymnases, devenus prioritaires dans un délai resserré. Différentes typologies de gymnases seront concernées par cet Accord-Cadre : salles multisports, gymnases de type B (salle d'environ 600m<sup>2</sup>), gymnases de type C (salle d'environ 1 000m<sup>2</sup>), salles spécialisées (tennis, Dojo...) Les opérations de rénovation pourront intégrer des thématiques variées (rénovation énergétique / restructurations fonctionnelles / mise en accessibilité / installation de

centrales solaires photovoltaïques...). L'objectif de l'Accord-Cadre serait un rythme de 2 à 3 gymnases livrés par an, lire Accord-cadre de maîtrise d'oeuvre portant sur des opérations de restructurations et de rénovations énergétiques de gymnases. La Ville de Rennes possède un patrimoine d'un peu plus de 50 gymnases. Une part importante de ce parc a été construit dans les années 70-80 et présente pour un nombre important d'équipements, des fonctionnalités inadaptées aux usages, des états de vétusté avancés et de faibles niveaux de performance énergétique au regard des enjeux de transitions écologiques actuels et des obligations du Décret Tertiaire. La collectivité a élaboré un Schéma Directeur des équipements Publics, en priorisant la restructuration d'un certain nombre de ces complexes sportifs couverts. L'objectif du présent accord-cadre est de pouvoir augmenter la capacité de la Ville de Rennes à procéder à des opérations de restructurations-rénovations énergétiques de gymnases, devenus prioritaires dans un délai resserré. Différentes typologies de gymnases seront concernées par cet Accord-Cadre : salles multisports, gymnases de type B (salle d'environ 600m<sup>2</sup>), gymnases de type C (salle d'environ 1 000m<sup>2</sup>), salles spécialisées (tennis, Dojo...) Les opérations de rénovation pourront intégrer des thématiques variées (rénovation énergétique / restructurations fonctionnelles / mise en accessibilité / installation de centrales solaires photovoltaïques...). L'objectif de l'Accord-Cadre serait un rythme de 2 à 3 gymnases livrés par an. Le montant maximum sur la durée de l'accord-cadre est de 3 000 000 euro(s) Ht

## Notice information

---

Notice identifier/version: c595fea3-662c-4a73-a933-6b1c963c4ddd - 01

Form type: Competition

Notice type: Contract or concession notice – standard regime

Notice subtype: 16

Notice dispatch date: 07/04/2026 08:10:17 (UTC+02:00) Eastern European Time, Central European Summer Time

Languages in which this notice is officially available: French

Notice publication number: 236635-2026

OJ S issue number: 68/2026

Publication date: 08/04/2026